

LISTES DES BONAPARTISTES DE L'AIN EN 1815

D'après F7/9876 des Archives Nationales



Jacquemier-Faucillon. Propriétaire demeurant à Divonne. Bonapartiste. Accusé d'avoir des relations suspectes avec Joseph Bonaparte et le général Hulin, il est mis en surveillance dans le département de l'Ain, le 11 mars 1816. Sa mise sous surveillance est levée le 23 avril 1816.

Bret François dit **Desgranges.** Officier de santé demeurant à Echallon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Echallon, le 10 mars 1789. Agent national de la commune d'Echallon en l'an II. Il se fait traiter de jean foutre et arracher son écharpe par le cabaretier Jean François Maire lors de la nomination d'un garde bois. "*Intrigant reconnu par sa correspondance avec Bernard Delilia*"¹. Il est désarmé suivant la loi du 21 germinal an III et mis en arrestation domiciliaire étant donné son état de médecin. Maire d'Echallon en 1809. Chirurgien domicilié à Châtilon-de-Michaille. Bonapartiste. Partisan de Napoléon, il est mis en surveillance dans le département le 21 novembre 1815. La mise sous surveillance est levée le 30 septembre 1816.

Béatrix Jean François, né à Collonges. Avocat demeurant à Nantua. Bonapartiste. Suspect d'avoir des relations avec Joseph Bonaparte et le général Hulin il est mis sous surveillance dans le département de l'Ain, le 24 novembre 1815. Sa mise sous surveillance est levée le 20 avril 1816.

Fournier François dit **Barira.** Sait écrire. Demeurant à Gex. Membre du comité de surveillance de la commune de Gex. Membre du comité de surveillance de Gex par arrêté de Méaulle du 12 thermidor an II au 12 fructidor an II. Mis en arrestation par ordre de Boisset, mis en liberté sous surveillance le 9 thermidor an III. Garde général à Gex en 1815 (?). Bonapartiste (?). Accusé d'avoir tenu des propos séditieux, il est mis en surveillance dans sa commune, le 12 novembre 1815 (?).

Berthelon de Pollet, né à Saint-Maurice-de-Gourdans. Propriétaire demeurant à Saint-Maurice. Bonapartiste. Déclaré dangereux par son influence et ses relations passées avec Napoléon 1^{er} à l'île d'Elbe, il est mis sous surveillance en dehors du département de l'An le 24 novembre 1815. Il parvient toutefois à se soustraire aux poursuites engagées contre lui.

Bibet Etienne. Cabaretier demeurant à Montluel. Bonapartiste. Accusé de propos séditieux avec un officier suspect passant par Montluel, il est arrêté le 7 décembre 1815.

Bailly Félix. Vinaigrier demeurant à Montluel. Bonapartiste. Accusé de propose séditieux avec un officier suspect de passage à Montluel, il est arrêté le 7 décembre 1815.

Bernard fils. Médecin demeurant à Montluel. Bonapartiste. Accusé de répandre des nouvelles fausses et alarmantes, il est arrêté le 7 décembre 1815 et renvoyé devant les tribunaux.

Deru. Il sert comme capitaine. Officier de la Légion d'honneur. Admis à la retraite, il se retire à Pont-de-Veyle. Bonapartiste. Accusé d'être chef d'une groupe de partisans durant les Cents Jours. Il est mis sous surveillance dans le département de l'Ain le 15 septembre 1815. sa mise sous surveillance est levée le 23 juillet 1816.

Guillin Claude. Propriétaire demeurant à Chalamont. Bonapartiste. Accusé de tenir des propos séditieux tendant à exciter le peuple, il est arrêté le 2 janvier 1816. Il est libéré le 3 février 1816.

Poncet René. Il sert comme vétérinaire dans un régiment de hussards. Bonapartiste. Retiré à Ambérieu, il est accusé de tenir des propos séditieux. Il est mis en état d'arrestation par le préfet de l'Ain, le 2 janvier 1816.

¹ Liste des individus qui ont été désarmés conformément à la loi du 21 Germinal an 3. A.D.A. série 6L 90.

Archer. Tireur d'or demeurant à Trévoux. Bonapartiste. Accusé d'avoir tenu un discours tendant à la révolte, il est mis en état d'arrestation, le 10 janvier 1816. Il est libéré le 5 avril 1816.

Boulat Pierre. Tisserand demeurant à Reyrieux. Bonapartiste. Dénoncé comme visionnaire prévoyant le retour de Napoléon 1^{er}. Il est arrêté le 10 mars 1816. Libéré le 4 avril 1816, Louis XVIII autorise sa détention par mesure de Haute Police le 28 avril 1816.

Bouvier François dit **l'Eveillé**. Cultivateur demeurant à Collonges. Bonapartiste. Il est accusé d'avoir fait partie d'une réunion séditieuse où se tint un discours outrageant pour Louis XVIII. Il est arrêté le 1^{er} février 1816. Il est libéré le 1^{er} avril 1816.

Brigaz Jean. Demeurant à Collonges. Il sert au 14^e régiment d'infanterie légère. Il est désigné capable de servir par le Conseil d'Examen du département de l'Ain le 2 mai 1815. Bonapartiste. Il est accusé d'avoir fait partie d'une réunion séditieuse où se tint un discours outrageant pour Louis XVIII. Il est arrêté le 1^{er} février 1816.

Cruchy Pierre. Militaire licencié demeurant à Collonges. Marquis Isidore. Militaire licencié demeurant à Collonges. Bonapartiste. Il est accusé d'avoir fait partie d'une réunion séditieuse où se tint un discours outrageant pour Louis XVIII. Il est arrêté le 1^{er} février 1816. Il est libéré le 5 février 1816.

Depiat Claude, né le 24 octobre 1788. Il sert du 9 décembre 1813 à 1815. Militaire retiré demeurant à Montluel. Bonapartiste. Il est accusé de cris séditieux par le préfet de l'Ain et mis en état d'arrestation, le 25 janvier 1816. Il vit à Montmerle avec 500 francs de pension en 1860.

Gachy Pierre François. Instituteur demeurant à Chaveyriat. Bonapartiste. Accusé de tenir des propos séditieux, il est mis en état d'arrestation par le juge d'instruction de Bourg en 1815. Libéré le 5 avril 1816.

Marquis Isidore. Militaire licencié demeurant à Collonges. Bonapartiste. Il est accusé d'avoir fait partie d'une réunion séditieuse où se tint un discours outrageant pour Louis XVIII. Il est arrêté le 1^{er} février 1816. il est libéré le 5 février 1816.

Orgeret Jean-Claude. Demeurant à Thoisse. Il sert au 10^e bataillon du train. Il est désigné capable de servir par le Conseil d'Examen du département de l'Ain le 29 avril 1815, pour les Cent jours. Bonapartiste. Il est accusé de cris séditieux par le préfet de l'Ain et mis en état d'arrestation le 16 janvier 1816. Il est libéré le 25 janvier 1816.

Pérreal Pierre aîné, né en 1756 à Collonges. Laboureur, cultivateur demeurant à Collonges. Membre de la société populaire de Collonges du 11 nivôse an II à frimaire an III. Membre du comité de surveillance de Collonges réorganisé le 12 nivôse an II. Elu président du comité de surveillance de Collonges le 15 pluviôse an II. Elu secrétaire du comité de surveillance de Collonges le 1^{er} germinal an II. Elu président du comité de surveillance de Collonges le 30 floréal an II. Elu président du comité de surveillance de Collonges le 15 messidor an II. Notable de la municipalité de Collonges, par arrêté du représentant du peuple Méaulle, le 12 thermidor an II. Bonapartiste. Il est accusé d'avoir fait partie d'une réunion séditieuse où se tint un discours outrageant pour Louis XVIII. Il est arrêté le 1^{er} février 1816. Il est libéré le 1^{er} avril 1816.

Rodet. Avoué demeurant à Bourg. Bonapartiste. Déclaré comme entièrement dévoué à Napoléon 1^{er} et suspecté d'avoir de l'influence, il est mis en surveillance dans le département de l'Ain le 13 mai 1816. Sa mise sous surveillance est levée le 25 août 1816.